

*Initiatives ministérielles*

n'a rien fait, que le premier ministre du Canada, à l'extérieur, qui est actuellement en Chine, n'a rien fait pour le développement économique régional, et surtout pour avancer la cause du développement socio-économique du Québec.

• (1520)

En tant que député du Québec profond, du Québec rural, je peux vous dire, monsieur le Président, que je trouve regrettable que le propagandisme premier de l'opposition ne dit pas qu'il y a un manque sérieux de coordination et de coopération entre plusieurs instances provinciales dans le développement des petites entreprises.

Vous savez qu'au Québec, et surtout en région, on a dénoncé le fait que la Caisse populaire Desjardins, qui a plus de 500 millions de dollars, ne prête pas assez aux petits entrepreneurs de région. On dirait que le discours de l'opposition c'est un discours urbain qui ne tient pas compte de la réalité socio-économique des régions. On ne prend pas compte par exemple des investissements majeurs que nous avons faits auprès des entreprises majeures du secteur, dont la forêt. Qu'on parle du Plan de l'Est par exemple.

Quand j'entends qu'il y a 6 000 PME, 6 000 travailleurs qui ont félicité le rôle, le sérieux et le plan d'affaires du gouvernement du Canada, ce n'est pas à dénigrer. S'il y a une leçon à tirer de cela, c'est qu'on dit: Le gouvernement du Canada est le bienvenu, parce que c'est un bon gestionnaire. Malheureusement, ce qu'on comprend et tout ce qu'on entend de l'opposition, c'est qu'il y a trop d'acteurs et malheureusement, au niveau provincial, il y a un manque de coordination.

Il n'y a même pas de démarcheur qui se rend dans les pays étrangers pour faire la promotion des régions, parce que c'est mal fait par le Québec et qu'ils le reconnaissent.

**M. Leroux (Richmond—Wolfe):** Monsieur le Président, je vois très bien que le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine ne connaît pas du tout sa région, puisque ce qu'il réclame, en fait, c'est le règlement. Je l'invite à me dire si vraiment le Plan de l'Est a été renouvelé. On taponne dessus depuis plusieurs mois et le gouvernement n'a pas daigné, premièrement, répondre à la première invitation l'été dernier, c'est bien sûr, et ensuite, il a retardé considérablement le délai dans la rencontre des producteurs de l'Est. À ma dernière connaissance, le Plan de l'Est n'est pas du tout réglé. On n'a même pas reconduit l'entente encore au moment où on se parle.

Quoi qu'il en soit, pour un député venant du Québec et connaissant très bien les outils régionaux comme les conseils régionaux de développement, les sociétés industrielles, le Secrétariat général des affaires extérieures, qui font, avec les entreprises, du développement, des prêts aux entreprises, du développement et de la prospection au niveau international—il le sait très bien—il y a une coordination qui se fait de plus en plus dans l'intégration des structures, justement parce que le milieu a considéré qu'il y avait trop de structures et d'intervenants.

La raison profonde pour laquelle les régions ont entrepris d'analyser leur force et leurs limites sur le plan du développe-

ment économique et d'arriver à des plans stratégiques de développement, de les mettre en commun au niveau d'une structure intégrée qui s'appelle le Conseil régional de développement économique, c'est justement par souci de rationaliser le nombre d'interventions pour être plus efficaces au développement des entreprises et des milieux socio-économiques, pour éviter les chevauchements, même sur leur propre territoire, ne parlant même pas des interventions fédérales, pour rationaliser leurs propres interventions et leurs propres structures.

Le député devrait savoir que sur son propre territoire, d'ici quelque temps, ces intégrations seront encore plus poussées et qu'on n'a pas besoin de recréer, à l'exemple des treize bureaux d'information au BFDRQ. Il existe déjà des informations et des bureaux intégrés au Québec auprès des PME et de tous les milieux, y inclus sur les exportations.

Or, le ministre du Développement régional à Hull annonçait en particulier que le programme allait être utile aux PME exportatrices. Il existe déjà un organisme reconnu et apprécié au Québec qui appuie les PME exportatrices et qui leur donne un accompagnement complet dans le développement de leur propre marché, dans la prospection et dans leur plan d'affaires extérieures.

Or, c'est du dédoublement. Les gens, au Québec, afin d'arriver à faire comprendre au fédéral que si vraiment son objectif est de maximiser les fonds investis et d'apporter une aide réelle et efficace aux PME, envoient le message suivant:

• (1525)

Pourquoi ne reconnaissent-ils pas que l'expérience développée depuis une quarantaine d'années dans le développement régional—et je le répète, le développement régional de toutes les régions, pas des grands centres. . . On avait investi 47 p. 100 des dernières ententes dans les régions centres. Pourquoi ne pas reconnaître que le Québec est le maître d'oeuvre dans le développement régional et que son expérience, et celle de tous les citoyens, est regroupée au niveau du développement régional, et le député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine devrait le savoir? Qui est regroupé au niveau de la définition du développement régional? Les mêmes personnes qu'il a mentionnées tantôt: les représentants des MRC, les maires, les entreprises socio-économiques, les entrepreneurs, les syndicats. C'est une intégration complète des acteurs de développement économique qui n'a fait qu'intégrer et renforcer leur position en termes d'efficacité et de rationaliser le nombre de structures d'intervention.

Or qu'est-ce qu'on nous propose ici? De créer d'autres structures d'intervention et de ne pas s'intégrer à ce qui existe déjà. On ne peut accepter, en toute confiance. . .

[Traduction]

**M. Manley:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Quelqu'un a fait valoir précédemment que pendant sa première intervention le député ne parlait pas du sujet à l'étude. Il semble que ce soit encore le cas. Si nous avons le temps. . .

**Le vice-président:** Le ministre sait sans aucun doute qu'il n'y a pas matière à un rappel au Règlement.